



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTIONS

INSPECTIONS

Nice, le 12/09/2022

Affaire suivie par :
Émilie LHUILLIER
Stéphane CIPRIANI
IEN ET EG Lettres Histoire

Madame Émilie LHUILLIER
Monsieur Stéphane CIPRIANI
IEN ET EG Lettres Histoire Géographie

Tél : 04.93.53.71.50/51
Mél : ien-et.eg@ac-nice.fr

à

53 avenue Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2

Mesdames et Messieurs les Professeurs
de Lettres Histoire
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

LETTRE DE RENTRÉE LETTRES – HISTOIRE-GÉOGRAPHIE – EMC

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons tout d'abord saluer l'engagement qui est le vôtre auprès de vos élèves, dans un contexte de crises sanitaire et géopolitique qui rendent notre tâche plus difficile et plus essentielle, et vous remercier pour le travail accompli hors des classes également, notamment pour la correction des examens.

Nous félicitons les lauréats des concours, et souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent notre académie, ainsi qu'aux professeurs contractuels nouvellement recrutés.

Nous adressons un salut amical à celles et ceux qui font valoir leurs droits à la retraite et nous les remercions encore chaleureusement pour leur implication auprès des élèves et de l'institution. Nous saluons notamment Joëlle Bolot qui a accompagné chacune et chacun ces dernières années au service des élèves. Comme la lettre de fin d'année vous l'indiquait, nous saluons plus particulièrement aussi Nadine Mansard qui, après douze années passées en tant qu'inspectrice auprès des PLP lettres histoire géographie de l'académie de Nice, laisse une empreinte profonde dans notre culture professionnelle. Nous poursuivrons nos missions dans la continuité du travail engagé.

Cette année, l'académie accueille Émilie Lhuillier, originaire de l'académie de Montpellier, qui succède à Nadine Mansard. Christèle Henriot poursuit ses missions en tant que PFA auprès des stagiaires et des tuteurs, et en tant que chargée de mission d'aide à l'inspection. Elle est rejointe par Virginie Léger qui remplace Laure Benoît, admise au concours de personnels de direction, à qui nous souhaitons le meilleur. David Lamoureux poursuit sa mission d'Interlocuteur Académique au Numérique.

Comme à chaque rentrée, cette lettre nous permet de vous informer sur les perspectives de l'année, dans l'académie et pour nos disciplines.

TEMPS DE RENCONTRES, D'ÉCHANGES ET DE CONSEILS

Outre les temps de rencontres en établissement, sur les lieux de formation ou lors des corrections d'examens, nous communiquerons avec vous sur vos boîtes académiques via la liste de diffusion disciplinaire pour délivrer les informations utiles tout au long de l'année ainsi que via le site académique disciplinaire. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question : stephane.cipriani@ac-nice.fr et emilie.lhuillier@ac-nice.fr.

Les PPCR / rendez-vous de carrière

Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), chaque enseignant bénéficie de trois rendez-vous de carrière obligatoires (6e, 8e et 9e échelons).

Si vous êtes éligibles cette année à l'un de ces rendez-vous, cette information apparaît sur l'application I-Prof. Vous serez informés de notre venue 15 jours en amont. Nous proposerons aux personnels concernés un webinaire d'information très prochainement afin que chacun puisse préparer son rendez-vous de carrière dans les meilleures conditions. Vous trouverez ici [le document de référence de l'entretien à compléter](#). Le cadre organisationnel est disponible [ici](#).

Un accompagnement individuel

Certains d'entre vous, en raison de projets professionnels auront besoin d'un rapport d'inspection : nous prions celles et ceux qui sont concernés de nous en informer dès le début de l'année en sollicitant une visite d'inspection conseil sous couvert de leur chef d'établissement.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez bénéficier d'une visite conseil, en préparation d'un rendez-vous de carrière à venir, ou pour toute autre question pédagogique.

Nous proposerons d'autre part à chaque néo-titulaire une visite conseil.

Un accompagnement collectif

Afin d'accompagner chaque équipe, nous contacterons prochainement chaque coordonnateur de discipline pour initier un travail au plus près des besoins.

L'accompagnement des personnels contractuels

Un dispositif de formation à distance (sur la plateforme m@gistere) et en présence vous est proposé. Nous vous rencontrerons individuellement lors de visites conseil au cours de l'année. Vous serez plus particulièrement suivis par nos chargées de mission, Christèle Henriot et Virginie Léger.

LES ÉCHÉANCES DE LA RENTRÉE

Les tests de positionnement

Comme chaque année vous devez préparer vos élèves aux tests de positionnement organisés entre le 12 et le 30 septembre.

Le test de positionnement de français concerne les élèves de 2^{nde} bac pro, ainsi que les élèves de 1^{ère} année de CAP en littérature. Dans ce cadre, il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations.

L'objectif de ces tests de positionnement est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'éléments objectifs sur certaines compétences des élèves afin de mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adaptés. Ils pourront de plus faire l'objet d'échanges avec les équipes pédagogiques des collègues d'origine afin de mieux identifier des stratégies pédagogiques pour améliorer les compétences des élèves.

Vous trouverez sur [eduscol](https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap) plusieurs documents qui vous préciseront le contenu et les principes de ces tests : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Pour vous approprier les dispositifs d'accompagnement renforcé, vous pouvez vous appuyer sur le travail remarquable de vos collègues formatrices, Laure Benoit et Christèle Henriot, disponible [ici](#).

Nous proposerons un accompagnement spécifique aux équipes qui le souhaitent.

Les examens

Nous remercions les enseignants qui ont accompagné leurs élèves vers la réussite, et qui ont participé aux corrections des épreuves d'examen. Nous saluons également l'investissement des équipes qui ont conduit les missions de secrétariat d'examen.

En histoire-géographie comme en français enseigner par compétences nous conduit à évaluer par compétences. Ces approches requièrent une vision globale de l'évaluation en maintenant nos principes de bienveillance et d'exigence.

La session des examens de septembre

Certains d'entre vous seront sollicités pour participer aux sessions de rattrapage du mois de septembre (correction des épreuves écrites de Bac pro le 22 septembre au LP J. Dolle à Antibes ; correction des épreuves écrites de CAP le 29 septembre au LP Claret à Toulon ; épreuves orales de CAP le 3 octobre au LP Les Palmiers, au LP les Eucalyptus à Nice et au LP Cisson à Toulon ; épreuves orales de contrôle le 5 octobre au LP Les Palmiers à Nice et au LP Claret à Toulon ; corrections du BP le 11 octobre au LP Galliéni à Fréjus).

Cette année uniquement, est organisée une certification intermédiaire exceptionnelle CAP qui concerne uniquement certaines spécialités de baccalauréats professionnels et se déroulera aux mêmes dates que la session de rattrapage. Certains d'entre vous seront donc convoqués le 3 octobre pour interroger des candidats à la certification intermédiaire exceptionnelle (CAP). Les candidats peuvent être issus de la classe de première ou de la classe de terminale Bac pro. Les modalités d'interrogation sont celles des épreuves ponctuelles aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Pour ce qui concerne l'interrogation orale en histoire-géographie, il est à considérer que les candidats auront suivi le programme de baccalauréat professionnel et pas le programme de CAP.

Les enseignants leur auront néanmoins indiqué les documents qui, étudiés dans le contexte de la classe de première ou de terminale, sont susceptibles d'être des supports d'interrogation au regard des programmes de CAP. Nous vous recommandons donc la plus grande bienveillance concernant les listes des candidats en repérant les documents qui peuvent faire l'objet d'une présentation dans le cadre des programmes de CAP, même si ce cadre n'est pas explicite. Si les documents proposés par le candidat ne sont pas conformes, les documents de secours vous seront communiqués en centre d'examen.

Nos chargées de mission Christèle Henriot et Virginie Léger ont la charge du suivi et de la gestion des examens dans nos disciplines.

Les rendez-vous de la formation continue

L'offre de formation évolue cette année avec la mise en place de l'E AFC (école académique de la formation continue) qui vous permettra de penser votre parcours de formation sur un cycle de trois années.

Nous nous appuyons sur des principes de proximité et de personnalisation de votre parcours de formation pour vous accompagner au plus près de vos besoins et poursuivre votre développement professionnel.

Nous rappelons la nécessité d'inscrire nos enseignements dans des réflexions et approches scientifiques, didactiques et pédagogiques renouvelées dont nos élèves bénéficieront.

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année. Nous vous invitons à vous inscrire dès aujourd'hui. Pour cela, rendez-vous sur le site <https://www.ac-nice.fr/efcf>, sélectionnez le cycle "enseignement 2nd degré", puis la discipline souhaitée (attention sur l'infographie d'accueil seuls les modules transversaux sont interactifs ; pour les modules disciplinaires il faut faire dérouler la page pour accéder à l'ensemble de l'offre). Il s'agit ensuite de "s'abonner" au module souhaité : la demande d'abonnement renvoie sur la plateforme SOFIA qui suit la démarche d'abonnement.

Les corps d'inspection reçoivent les demandes d'abonnement et ouvrent la formation dès qu'un nombre d'enseignants suffisant est préinscrit. Vous serez ensuite sollicité pour confirmer votre préinscription en connaissant le lieu et la date de la formation.

En lettres-histoire, le parcours de formation propose des temps de webinaire académique et la possibilité de prolongements en présentiel entre enseignants d'établissements proches. Quelques-uns de ces prolongements auront lieu en formation départementale.

- Les réflexions sur la poursuite d'études de nos élèves en BTS donneront lieu à un webinaire académique puis à des échanges de pratiques entre pairs.
- Trois webinaraires sur la mise en œuvre de projets vous sont proposés, en lettres, en histoire-géographie et sur les projets et pratiques numériques : les webinaraires proposeront une approche générale, les modules « entre pairs » vous réuniront autour de collègues qui témoigneront de leur expérience et pourront vous éclairer dans les démarches que vous engagerez.
- Un parcours de formation sur les pratiques langagières en lettres articulera une première réflexion sur l'écriture en lycée professionnel, une deuxième sur les genres littéraires, une troisième sur l'étude de la langue. Le webinaire sur les pratiques d'écriture sera prolongé par une formation départementale. Pour les deux autres dispositifs vous bénéficierez d'une approche experte en webinaire puis d'un échange de pratiques par regroupement d'enseignants d'établissements proches.
- En collaboration avec nos collègues d'histoire-géographie, nous ouvrons un cycle de « paroles d'experts » : nous invitons ici des universitaires, des inspecteurs généraux à vous proposer un apport scientifique par mois en lien avec les enjeux de nos disciplines. Deux de ces webinaraires seront prolongés par des échanges entre pairs regroupant des enseignants d'un même territoire (sur les questions socialement vives, sur les luttes contre les esclavages) ; le webinaire sur les enjeux du périurbain sera prolongé par une formation départementale.
- Abonnez-vous également au cycle « paroles d'experts » proposé par nos collègues d'histoire-géographie (rendez-vous pour cela sur l'offre disciplinaire d'histoire-géographie pour sélectionner : 50173 -paroles d'experts).
Le programme des webinaraires de l'année vous sera communiqué prochainement.
- Les cycles de pratiques langagières en histoire géographique, enseigner la géographie autrement, mondialisation et développement vous sont proposés par nos collègues d'histoire-géographie.
- Les formations transversales vous proposent d'autre part des apports sur les approches collaboratives, la connaissance des élèves, les questions professionnelles, la culture professionnelle, votre développement professionnel, les pédagogies de projet.
- Les réflexions sur les principes et valeurs de la République restent centrales dans nos métiers ; elles favoriseront l'engagement de nos élèves notamment dans le cadre de l'EMC. :
 - Le parcours sur la coopération au service de l'éducation propose des actions de formation sur les discriminations et l'engagement citoyen ; vous y trouverez notamment des offres sur les projets mémoriels.
 - Le parcours « culture professionnelle » intègre des propositions sur « les valeurs de la République et la laïcité ».
 - Le parcours « pédagogie de projet » intègre des propositions pour « agir en faveur de la citoyenneté et de la fraternité ».

Ces dispositifs pourront avoir lieu en fonction du nombre d'inscrits : nous vous invitons à vous abonner aux parcours qui correspondent à vos besoins.

L'ACTUALITÉ DES DISCIPLINES

Nous vous rappelons que les programmes de nos disciplines et les ressources nationales correspondantes sont consultables ici :

- <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>
- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo5/MENE2036971N.htm>
- <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>
- <https://eduscol.education.fr/1761/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-professionnelle>

Après trois années de mise en œuvre des programmes, chacun dispose désormais du recul nécessaire pour poursuivre une réflexion sur la conception d'une progression cohérente sur l'ensemble du cycle de CAP et du cycle de baccalauréat professionnel.

Nous vous invitons plus que jamais à faire vivre l'ambition de nos disciplines, à enrichir vos contenus et apports, porteurs de sens pour nos élèves.

L'actualisation des ressources didactiques et pédagogiques vous est régulièrement proposée sur le site académique disciplinaire <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/> par David Lamoureux, Interlocuteur Académique au Numérique dont nous saluons l'investissement.

Nous vous invitons à vous abonner à la liste de diffusion du site disciplinaire académique pour être régulièrement informés de l'actualité de nos disciplines.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Nos disciplines permettent à nos élèves l'accès à la construction de soi, à la culture au et hors du lycée, notamment par les projets que vous conduisez.

Les référents culture de vos établissements sont invités à valoriser les projets d'éducation artistique et culturelle que vous mettez en œuvre sur la plateforme [adage](#)

Vous y trouverez des actions et démarches inspirantes qui pourront motiver vos élèves.

Pour enrichir nos enseignements et continuer de porter les valeurs qui fondent notre pacte républicain les plateformes *Citoyenneté et valeurs de la République* <https://eduscol.education.fr/588/citoyennete-et-valeurs-de-la-republique> et *Histoire et mémoire* <https://eduscol.education.fr/2206/histoire-et-memoire> vous orientent dans les réflexions et projets que vous voudrez développer : n'hésitez pas à solliciter notre accompagnement pédagogique.

Chacune des réflexions et actions que vous portez permet à nos élèves d'apprendre, de comprendre, d'agir et de devenir des citoyens libres, éclairés, égaux et fraternels.

Nous sommes à votre écoute et sommes mobilisés à vos côtés dans chacune de ces actions pour la réussite de nos élèves au sein de l'École de la République.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et une année scolaire enrichissante.

Bien cordialement à chacune et chacun.

Stéphane Cipriani



Émilie Lhuillier

